

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roche-lez-beaupre.fr

Juillet - Août 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roche-lez-beaupre.fr

1. Plan de prévention des inondations

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité participer à la démarche des communes du secteur de Besançon pour solliciter des subventions d'Etat dans le Programme d'Action de Prévention des Inondations en raison du peu d'impact pour Roche.

2. Subventions aux associations

La somme de 25 720 € a été attribuée aux associations Rochoises selon deux critères, l'un en fonction du nombre de leurs adhérents, l'autre pour couvrir certaines dépenses de fonctionnement.

3. Tarifs municipaux

Mise à jour du tableau des tarifs municipaux a été faite pour 2013-2014. Une possibilité nouvelle de louer pour les fêtes de famille des tables et bancs de bistro. Le prix est de 2 € pour 1 table + 2 bancs

4. Marché de travaux route de Novillars : Avenant N° 2

Le marquage au sol d'une bande blanche impose un coût supplémentaire de 1 435 €. La CAGB a accordé une subvention de 1 985 € (10% du coût) pour la réalisation de cheminements piétonniers, une convention en définit les modalités. La liaison entre la maison Ages et Vie et la rue des Ecoles sera prochainement réalisée, ainsi que la remise en état du chemin des Etoigeots

5. Paiement en ligne

Dans le cadre de la modernisation des services publics, la commune a adhéré au service de paiement en ligne. Chaque citoyen Rochois pourra ainsi régler les factures dues à la commune 24 H sur 24 H par carte bleue sur Internet.

6. Groupement de commandes

Pour obtenir le meilleur prix pour les fournitures de bureau et le sel de déneigement, la commune participe à un groupement de commandes avec la CAGB.

7. Centre de loisirs

Pour permettre aux enfants de Chalèze et de Novillars de bénéficier des mêmes tarifs que les enfants Rochois, ces communes participeront financièrement au prix de revient.

8. Personnel d'entretien pour les locaux du SIVU

La commune de Roche rémunère un agent d'entretien mis à disposition du SIVU pour 2 heures par semaine, le SIVU rembourse à la commune les frais de salaires et charges engendrés.

9. Convention d'utilisation des locaux communaux

L'aménagement de l'ancien local SDIS est presque terminé, il sera mis à disposition de l'Amicale des Sapeurs Pompiers et du Club Canoë Kayak. Une convention sera signée.

Le LCR utilisera pendant la période d'été, la salle Courbet pour les jeux de cartes et la salle d'Abbans pour les jeux de boules. Une convention devra également être signée.

10. Convention de reprise de voirie dans le domaine public

13 logements dont 9 HLM seront construits à la sortie de Roche route de Novillars, la voirie de desserte pourra être introduite dans le domaine public après réception si elle est conforme.

11. Vente de terrain ZA Sud

Une parcelle de 980 m² sera vendue à une entreprise pour y implanter un PRESSING ECOLOGIQUE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

Prévention routière

C'est sous le soleil que les 30 élèves de la classe de CM2 de Roche ont participé aux épreuves de la prévention routière.

La journée a débuté par une épreuve écrite dans laquelle il fallait retrouver les bonnes situations sur des croquis.

Puis, encadrés par les enseignants, parents volontaires et la gendarmerie, les enfants ont passé des tests d'équilibre autour de cônes disposés dans la cour de l'école Ferry. Le plus dur était l'épreuve en situation réelle dans les rues du village afin de contrôler le respect des priorités, l'arrêt au stop, le signalement bras tendu des changements de direction, afin d'obtenir son "permis vélo".

Le classement a été annoncé par Jacqueline Ménétrier, adjointe aux affaires scolaires. Elle a félicité les enfants et leur a recommandé de suivre ces règles au quotidien dans tous leurs déplacements. Les grands gagnants ont reçu un lot.



1er : Rayan Boujaaba

2ème : Oxana Collette

3ème ex-aequo : Hugo Moreira et Bryan Zara

4ème ex-aequo : Maelys Albert et Simon Morel

Bravo à tous!



2013

Jours de collecte MARDI

déchets ménagers

Chalèze • Chalezeule
Roche-lez-Beaurp • Thise zone 2*

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L 1		J 1		D 1		M 1		V 1	férié	D 1	
M 2		V 2	31	L 2		M 2		S 2	44	L 2	
M 3		S 3		M 3		J 3		D 3		M 3	
J 4		D 4		M 4		V 4	40	L 4		M 4	
V 5	27	L 5		J 5		S 5		M 5		J 5	
S 6		M 6		V 6	36	D 6		M 6		V 6	49
D 7		M 7		S 7		L 7		J 7		S 7	
L 8		J 8		D 8		M 8		V 8	45	D 8	
M 9		V 9	32	L 9		M 9		S 9		L 9	
M 10		S 10		M 10		J 10		D 10		M 10	
J 11		D 11		M 11		V 11	41	L 11	férié	M 11	
V 12	28	L 12		J 12		S 12		M 12		J 12	
S 13		M 13		V 13	37	D 13		M 13		V 13	50
D 14		M 14		S 14		L 14		J 14		S 14	
L 15		J 15	férié	D 15		M 15		V 15	46	D 15	
M 16		V 16	33	L 16		M 16		S 16		L 16	
M 17		S 17		M 17		J 17		D 17		M 17	
J 18		D 18		M 18		V 18	42	L 18		M 18	
V 19	29	L 19		J 19		S 19		M 19		J 19	
S 20		M 20		V 20	38	D 20		M 20		V 20	51
D 21		M 21		S 21		L 21		J 21		S 21	
L 22		J 22		D 22		M 22		V 22	47	D 22	
M 23		V 23	34	L 23		M 23		S 23		L 23	
M 24		S 24		M 24		J 24		D 24		M 24	
J 25		D 25		M 25		V 25	43	L 25		M 25	férié
V 26	30	L 26		J 26		S 26		M 26		J 26	
S 27		M 27		V 27	39	D 27		M 27		V 27	52
D 28		M 28		S 28		L 28		J 28		S 28	
L 29		J 29		D 29		M 29		V 29	48	D 29	
M 30		V 30	35	L 30		M 30		S 30		L 30	
M 31		S 31				J 31				M 31	

Crèche intercommunale

L'ouverture de la crèche du Syndicat d'Etude de l'Est Bisontin est prévue pour novembre 2013.



Vos demandes d'inscription sont à envoyer en mairie de Marchaux (30 grande rue 25640 Marchaux) à l'attention de la présidente du SEEB.
Renseignements au 03 81 57 97 55.

La qualité de l'eau à Roche

C'est un devoir de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour vérifier :

- la microbiologie
- les teneurs en substances chimiques
- les références de qualité liées aux installations de production et de distribution.

Rappelons que l'eau est prélevée dans une nappe phréatique profonde (environ 80 m) et qu'elle est désinfectée au chlore gazeux avant d'être distribuée.

En 2012, 11 analyses ont été réalisées sur l'eau distribuée et aucune n'a révélé de pollution microbiologique présentant un risque sanitaire ou un dysfonctionnement lors du traitement : absence totale de germes pathogènes.

La concentration en nitrates est de 3,9mg/litre avec un maximum de 4,0, alors que la limite de qualité se situe à 50 mg/litre.

De même le taux de pesticides est de 0,01 µg/litre pour un taux qualitatif de 0,5 µg/litre.

Conclusion de l'ARS pour l'année 2012 :

- bonne qualité microbiologique
- bonne qualité organoleptique
- des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- des traces de pesticides à des concentrations très faibles.

ars		Qualité de l'eau				
Région Auvergne-Rhône-Alpes		Unité de Gestion et d'Exploitation S ROCHE LEZ BEAUPRE				
synthèse 2012 / UDI ROCHE LEZ BEAUPRE-VAUX						
CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION						
EXPLOITANT	VEOLIA EAU					
RESSOURCE	Forage profond					
PÉRIMÈTRES DE PROTECTION	En cours					
TRAITEMENT	désinfection au chlore gazeux					
POPULATION DE L'UNITÉ DE DISTRIBUTION	4809					
QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUÉE EN 2012						
Nombre total d'analyses réalisées en 2012 et représentatives de l'eau distribuée			11			
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire			0			
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement			0			
ÉVOLUTION DES BILANS BACTÉRIOLOGIQUES SUR LES DERNIÈRES ANNÉES						
Bilans		2010	2011			
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%			
SOUS PRODUITS DE LA DÉSINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUÉE POUR L'ANNÉE 2012						
Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses réalisées	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	0,50 mg/l ou de valeur d'ajustement et pas de changement annuel	11	0	0,19	0,30
Chlorure	mg/l		0			
Chlorate	mg/l	0,2	0			
Trihalométhanes	µg/l	100	3	0	0,03	0,0
LIMITES DE QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUÉE POUR L'ANNÉE 2012						
Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses réalisées	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrate	mg/l	50 mg/l	0	0	3,9	4,0
Residués	µg/l	0,5 µg/l par molécule et 0,5 µg/l total par molécules	2	0	0,01	0,01
HAP	µg/l	0,1 µg/l	1	0	0,00	0,00
RÉFÉRENCES DE QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUÉE POUR L'ANNÉE 2012						
Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses réalisées	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	6,5 - 8,5	11	0	7,4	7,5
Conductivité	µS/cm	100 - 1000	11	0	506	519
Densité	°P	sans objet proche de l'équilibre	5	0	26,0	27,2
Équilibre calcio-carbonique	mg/l		11	0	0,0	0,0
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	11	0	0,0	0,0
Calcium	mg/l		11	0	0,0	1,00
Aluminium	µg/l	200	2	0	0,0	0,0
Fluor	µg/l	200	2	0	0,0	0,0
Manganèse	µg/l	50	2	0	0,0	0,0

Du bénévolat

Ceux qui distribuent le bulletin municipal tous les mois depuis maintenant cinq ans sont-ils rémunérés ? Si la question est ainsi posée, c'est que certaines personnes refusent de croire que cela est fait bénévolement : il y a forcément une contrepartie ! Eh bien, non, redisons-le encore une fois : la distribution est assurée gratuitement dans les cinq quartiers du village. Cela économise environ 7 000 euros à la commune chaque année qui sont ainsi affectés à d'autres postes.

Il est peut-être bon de rappeler qu'en France il y a deux millions de personnes bénévoles qui font vivre les associations, tissent un lien social dans les communautés et assurent l'animation des villages.

Dans le cadre de notre Municipalité, nombreux sont ceux qui participent bénévolement au bon fonctionnement et à l'essor de Roche : ceux qui appartiennent aux différentes commissions (CCAS, Espaces verts et Forêts, Bâtiments, Permis de construire, Communication, etc.) ; ceux qui participent aux opérations ponctuelles, régulièrement renouvelées : plantations printanières, nettoyage des rues du village et de la voie ferrée, membres du jury pour le concours des maisons fleuries, service au repas des Aînés, distribution des brioches de l'ADAPEI, des colis de Noël et du bulletin municipal ; ceux qui tiennent le bureau de vote et dépouillent les bulletins.



Plantations communales



Repas des Aînés



Nettoyage des voies

D'autre part, ne sous-estimons pas la convivialité qui s'instaure à ces occasions-là entre tous !

Merci à tous ceux qui oeuvrent bénévolement pour le bien de la commune.

Travaux route de Novillars - le point



Les travaux de réfection sont terminés pour l'essentiel depuis le 15 mai. La partie côté Roche sera réalisée quand les travaux du nouveau lotissement seront faits (sous 2 à 3 mois).

La nouvelle chaussée a été aménagée en tenant compte des niveaux de la future et éventuelle "voie verte"

attendant qui permettra aux usagers de circuler en toute sécurité entre Roche et Novillars, et notamment jusqu'au complexe sportif intercommunal.

Voie verte : des précisions.

Celle-ci est réservée aux piétons et cyclistes, financée et aménagée par la CAGB. Ce projet a été inscrit au programme entre 2005 et 2007. Les travaux ont été suspendus le temps que la ville de Besançon réalise son adduction d'eau entre l'hôpital et le secteur des Vaux. Ceci étant chose faite depuis 2011, la Municipalité souhaite que la CAGB honore son engagement, mais, à ce jour, la maîtrise du foncier n'est pas assurée.

Des terrains de 40m² à 140m² parallèles à la route sont en cours d'acquisition. La négociation engagée par l'agence foncière, sur demande des services de la CAGB, semble bloquée par certains propriétaires. L'estimation du prix du terrain agricole et non constructible (Plan Local d'Urbanisme) n'est pas totalement acceptée.

La Municipalité souhaite évidemment une issue rapide des négociations et éviter une déclaration d'utilité publique.

Il faut espérer que le bon sens l'emportera... A suivre.

Saviez-vous que ...



...que l'église de Roche a été établie en 1682 sous le vocable et le patronage de saint Joseph ?

C'est la raison pour laquelle une statue de ce saint est présente dans le chœur de l'église, bien en évidence au-dessus du tabernacle.

L'une des premières mentions de ce nouveau sanctuaire est datée du 23 juin 1686 à propos d'une fondation faite par les héritiers de Jacques Vitte pour cette personne, laquelle fait mention de "l'église ou chapelle nouvellement établie au-dit lieu de Roche en l'honneur de St Joseph...". Eglise ou chapelle ?

La paroisse à cette époque était Chalèze, où les Rochois se rendaient au culte, et une église était sise à Beaupré.

L'euphorie d'avoir enfin leur propre lieu de culte, ne fût-ce qu'une chapelle, poussa les Rochois à donner à leurs enfants le nom du saint patron de "leur" église.

Ainsi trouve-t-on dans les actes de catholicité (baptêmes, mariages, sépultures) du XVIII^e siècle et les premiers actes d'état civil une pléthore de "Joseph". A côté de Joseph Bécoulet et de Joseph Rousiot, il y a Claude-Joseph Péquignot, Guillaume-Joseph Vaissier, François-Joseph Bonzon, Joseph Colard, Etienne-Joseph Rousiot, Jean-Joseph Bécoulet, Claude-Joseph Rousiot,, Claude-Joseph Bécoulet, Joseph Renaud, Etienne-Joseph Bonzon, Claude-Joseph Colard etc...

Face à Notre-Dame de Beaupré, il y eut saint Joseph de Roche : Jésus se retrouvait entre ses parents.

Et depuis janvier 2012, la cloche de cette vaillante église, maintes fois remaniée, sonne tous les jours à 12h 05, ressuscitant l' Angelus d'autrefois.

Handwritten text from the 1686 foundation act for Jacques Vitte. The text is written in cursive and reads: "perpetuelle en l'église ou chapelle nouvellement établie au dit roche en l'honneur et veneration de saint Joseph la benediction du saint Sacrament. Qui sera donné par le Sieur ... le Sieur son vicine et"

Extrait de l'acte de Fondation de 1686 pour Jacques Vitte

Etat Civil

A
U
F
i
l

Naissance :

- Evan-Aël BRETON, le 20 mai 2013



Mariage :

- Estelle BIOLETTO et Frédéric CHATELAIN le 8 juin 2013



Décès :

- Jacqueline BIANCHI, le 19 mai 2013

- Adrienne TARON, le 2 juin 2013

- Marcelle BESAND le 8 juin 2013



D
U
M
O
i
S

Culte

Samedi 6 juillet : à 18h, messe à Thise

Dimanche 7 juillet : à 10h30, messe à Novillars

Dimanche 14 juillet : à 10h30, messe à Thise

Samedi 20 juillet : à 18h, messe à Thise

Dimanche 21 juillet : à 10h30, messe à Amagney

Samedi 27 juillet : à 18h, messe à Thise

Dimanche 28 juillet : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Samedi 3 août : à 18h, messe à Thise

Dimanche 4 août : à 10h30, messe à Amagney

Samedi 10 août : à 18h, messe à Thise

Dimanche 11 août : à 10h30, messe à Novillars

Jeudi 15 août, fête de l'Assomption : à 10h30, messe à Thise

Dimanches 18 août et 25 août : à 10h30, messe à Thise

Attention : horaires des permanences d'été

**Du lundi 8 juillet 2013 au dimanche 1er septembre 2013 :
le lundi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 20h à 21h.**

Reprise des permanences aux horaires habituels :

à compter du lundi 2 septembre 2013.

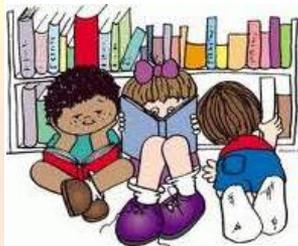
Au cours des mois de **juillet et août**, seront exposés les différents **travaux (poterie, peinture...)** réalisés depuis septembre dernier par les **enfants du Centre de Loisirs (UFCV)**. Ces derniers viennent à la bibliothèque emprunter des livres une fois toutes les deux semaines en période scolaire et une fois par semaine en période de vacances.

NOUVEAU : Les **300 CD** et les **200 DVD** ont été renouvelés.

De nombreux DVD nous ont été donnés par des lecteurs et viennent s'ajouter à ceux prêtés par la Médiathèque.

Pour vos lectures de l'été, des **nouveaux livres** ont été achetés, la liste figure sur le blog et vous pouvez les réserver en utilisant l'adresse internet de la bibliothèque : lesaccrochelivres@sfr.fr

Pensez également à emprunter les revues de notre nouvel abonnement mensuel, **GEO** et de notre abonnement bimestriel, **GEO-HISTOIRE**.



Vos enfants, vos petits-enfants sont en vacances, pensez à venir à la bibliothèque pour leur acheter **albums, périodiques, romans** ou **documentaires** à partir de 0,50 €.

Quelques ouvrages pour adultes seront également mis en vente.

N'hésitez pas à consulter notre blog : bibliothequeroche.overblog.com. Vous trouverez toutes les activités (horaires, expositions, thèmes des ventes de livres, ateliers, animations, listes d'achat des nouveaux ouvrages...) pour le mois en cours ainsi que les résumés et photos des animations précédentes.

Toute l'équipe des bénévoles vous souhaite un **bon été** et de **bonnes lectures**.

Des nouvelles du Loisirs Club Rochois

Avec le retour du printemps, les marcheurs du LCR ont renoué avec une tradition qui leur est chère : les randonnées à la journée.

Pour débiter la saison, c'est dans le secteur de Villersexel qu'ils se sont rendu pour parcourir la "Voie du sel et du charbon".

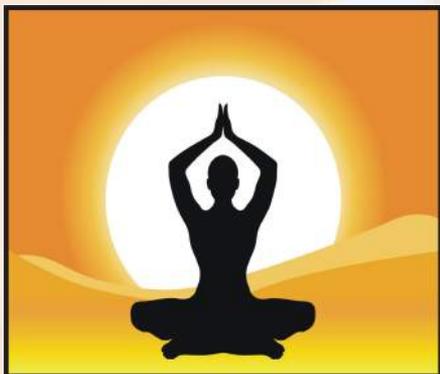
Les quinze participants ont apprécié le charme de la campagne avec ses collines verdoyantes et ses arbres fruitiers en fleurs. D'autres balades à la journée suivront chaque mois jusqu'en automne.



De même, le jeudi 23 mai dernier, un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est déplacé à Annecy pour découvrir ou re-découvrir cette "petite venise des Alpes" au passé fort intéressant, flâner dans le centre historique et apprécier un déjeuner-croisière sur le lac.

Heureusement ce jour là, la pluie a fait la grâce de ne pas se manifester jusqu'à l'heure du retour... Une très agréable journée pour tous.

Atelier méditation l'Empreinte



**Atelier de méditation à Roche-lez-Beaupré
tous les lundis de juillet de 20h à 22h.**

Inscription obligatoire.

Contact : Viviane Molard - 03 81 55 65 11

SIVU

C'est la nouvelle salle du SIVU, très appréciée, qui a servi de cadre, à des examens de grades dan d'aïkido sur deux jours les 8 et 9 juin. Cet examen régional, pour la saison 2012/2013, était placé sous la responsabilité de la ligue de Franche-Comté d'aïkido et de budo. Ces réussites sont le couronnement de plusieurs années de pratique sur les tatamis. Nos félicitations à ces sportifs de haut niveau.



Comité des Fêtes



13 juillet Feu d'artifice ! Cette année, c'est certain... Le soleil accompagnera la soirée !!!



Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous :

RETRAITE AUX FLAMBEAUX :

21h30 : Au départ des Rosiers avec les March'mollos.... qui se dirigeront pour :

21h50 : Place Pasteur

Flambeaux, torches et bonbons seront distribués aux enfants et en musique nous irons rejoindre le stade pour admirer, à partir de 22 h 30 le FEU D'ARTIFICE organisé par la Mairie.

GUINGUETTE : Jusqu'à 1h00 du matin, votre DJ animera la soirée dansante.

Buvette

En cas de mauvaises conditions météo, le feu d'artifice serait reporté au samedi 20 juillet.

8 SEPTEMBRE : Vide greniers

Réservation des emplacements dès le 1er août

par tel : 07 78 78 16 95 - Mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

Comme chaque année, convivialité, ambiance et bonne humeur pour ce rendez-vous des chineurs et exposants

Histoire de Roche

Mais l'exploitation des affouages ne va pas parfois sans problème. Ainsi, en mai 1867, le Conseil Municipal autorise la commune de Novillars à établir à ses frais un chemin pour la vidange de ses coupes affouagères, et en novembre 1877, il est décidé de planter 44 bornes dans le bois de la commune pour la séparation des coupes affouagères.



Le nombre d'affouagistes va croissant avec l'industrialisation du village: 80 en 1825, 88 en 1841, 96 en 1871, 99 en 1880, 123 en 1885, 235 en 1891 ; mais seulement 197 en 1901 et à nouveau 213 en 1909, 254 en 1924 et 290 en 1946.

En février 1909, dans une réclamation sur un sujet autre, les quatre familles du hameau des Vaux (Jussreandot, Faivre, Saint-Aubin et Bourgoin) font état de leur situation : "Nous sommes sur le territoire de Roche et nous sommes de la commune de Chalèze puisque nous avons nos bois d'affouage à Chalèze parce que c'est très ancien..."

L'affouage aujourd'hui.

Il s'agit de coupes d'éclaircie dont le produit est réservé aux habitants de la commune et trois garants participeront obligatoirement à la bonne réalisation de cet affouage. En 2011, il s'agit de Philippe Guybard, Gérard Pavlinovack et Robert Chabod.



L'évaluation des cubages du bois sur pied et des houppiers des coupes d'exploitation est réalisée par l'agent de l'ONF avec les représentants de la commune (300 stères en 2011). Un appel aux foyers (ou feux) intéressés par cet affouage est fait par la municipalité avec une date limite d'inscription en mairie. Le partage du bois se fait de façon équitable, à parts égales entre les répondants à

l'appel et les lots sont déterminés par indication sur les arbres et arbustes devant être coupés du numéro de lot.

Par exemple, s'il y a 20 foyers intéressés pour les 300 stères, chaque foyer aura (approximativement) 15 stères de bois. Celui-ci est uniquement destiné au chauffage et ne peut en aucun cas être revendu.

La commune fixe la taxe d'affouage (5 € le stère en 2011) et chaque affouagiste peut ensuite, après tirage au sort des lots, exploiter lui-même sa part ou choisir un exploitant, à condition d'acquitter les charges sociales. A partir du tirage au sort, deux dates-limites sont fixées : celle de l'exploitation et celle du débardage, à respecter impérativement. Les garants veillent au bon déroulement de toutes ces opérations.

Le bois et l'Histoire

Le temps et la nature en passant ont fait leur œuvre pour donner au bois de Roche une partie de sa physionomie actuelle. Les hommes ensuite, qui y ont vécu et ont exploité ces arbres pour se chauffer, pour en faire des charpentes, des charrettes, des mâts de navire, des traverses de chemin de fer, de la fibre de bois, des panneaux de particules, du mulch.

Puis ceux qui ont été en charge de la gestion de cette forêt et les registres de la commune font parfois état des différends surgissant entre la municipalité et l'administration des Eaux et Forêts. Par exemple, lorsqu'en février 1844 le sieur Robert, garde-forestier, démissionne de son emploi et propose son fils pour le remplacer à cette fonction, il suscite un gros émoi au conseil municipal qui voit là une manœuvre : le père, handicapé et inefficace depuis des années, a attendu que son fils remplisse les conditions pour être nommé à cette place. Alors, "mu que par des vues conformes aux intérêts de la commune et exemptes de passions, d'animosité et de faveur personnelle...", le Conseil propose la candidature d'Hippolyte Oudot qui sera effectivement retenue (son habillement coûtera 50 F à la commune, somme couverte à 1 F près par la vente d'un chêne ; on ne quitte pas la forêt).



A suivre...

Philippe COUTIN

Ce magnifique chêne, Quercus pedunculata, à l'entrée de la promenade de la Cototte, côté rue des Vaufressons, est issu d'un gland qui a germé sous Louis XV !

Roche Insolite



Sur le cartouche blanc de la façade du 15, rue du Vieux-Roche, on pouvait lire naguère : "A la friture". Si on pénètre dans la cour, sur l'autre façade, on distingue encore une surface blanche que le temps a bien affadie. Qu'y était-il écrit ? Pour le savoir, il est nécessaire de se reporter à des cartes postales des années 1920, consacrées au port de barques dominé par cette imposante bâtisse. Avec une forte loupe, on peut y lire cette suscription : "Café Hôtel-Restaurant du Passage". S'agissait-il du passage qui par un escalier permettait de descendre du restaurant au bord du Doubs ? Ou bien du "passage d'eau" Roche/Arcier ?

Cette maison existait déjà en 1807 lors de l'établissement du premier cadastre parcellaire et appartenait à François-Joseph Bonzon. Puis furent successivement propriétaires : Claude-Etienne Bonzon le Jeune (1836), Henry Mignot (1844), Jacques-Joseph Gauthier, cabaretier, (1856), Hippolyte Oudot (1858), Jean-Julien Vilfeu (1867), Claude-Louis Martin (1882), Victorin Lambert, tailleur (1890), sa veuve (1901), veuve François Blondeau, née Germaine Cévey, loueuse de chambres meublées (1911).



Le commerce est tenu par Marie Dard, née Vitte, qualifiée de cabaretière en 1901 et de restauratrice en 1906. Germaine Blondeau a quatre pensionnaires en 1911. En 1926, il n'y a plus de restaurant mais la maison sert de logement pour des familles italiennes, un Russe et deux Suisses. En 1936, y habitent les familles Zanon, Voyeret-Grosjean et Gallef, soit 15 personnes.

Puis les papeteries Weibel de Novillars rachètent la maison après la guerre et lors du recensement de 1954, 53 travailleurs algériens, tous ouvriers de la papeterie de

Novillars et originaires d'Ouled-Djellal, dont le "chef" un nommé Abd-el-Kader, y demeurent. Chaque année, ils invitent Marcel Lune, gérant de la Coopérative, et les enfants de l'école pour la fête de l'Aïd. La maison est rachetée en 1963 par Albert Pellegrini qui en 1994 la cède à Louis Péquignot.

